

## **Le rôle du couple France – Allemagne au sein d’une Fédération européenne\***

*Dusan Sidjanski*

La crise actuelle a révélé le rôle-clé que continue à assumer le couple France-Allemagne, tout en mettant en relief le déséquilibre existant entre la France et l’Allemagne sur le plan économique. Ce constat porte également sur les disparités croissantes entre les membres de la Zone euro. Toujours est-il que le poids économique de l’Allemagne a un effet direct sur son influence générale dans l’UE et sur la tendance qu’elle a à imposer ses vues et ses intérêts. L’Allemagne serait-elle en train de devenir moins européenne et plus allemande ? D’où la question de savoir comment rétablir l’équilibre au sein du couple. D’autant que l’UE telle qu’elle se présente aujourd’hui demeure principalement dans sa dimension d’intégration économique.

Certes, le fondement des valeurs et des principes est présent et a même été développé d’un traité à l’autre. Mais le contrôle du respect de ces principes n’est pas toujours satisfaisant comme il apparaît dans le cas hongrois. De toute évidence, le clivage persiste dans l’Union européenne entre d’une part les matières propres à la Communauté économique et, d’autre part, la coopération en matière de politique étrangère, de sécurité et de défense. La substance principale porte la marque économique autour de laquelle se tissent des réseaux de secteurs voisins.

Dans ce contexte, l’Allemagne se profile en tant que principal leader avec la France au sein de l’Union européenne. Cependant, la balance des pouvoirs économiques penche clairement du côté allemand. Elle affecte également l’équilibre général en accroissant le poids politique du leader économique. L’analyse de la situation aboutit à une première conclusion : la France ne tire pas pleinement profit des *atouts politiques* dont elle dispose. Au premier chef, elle est membre permanent du Conseil de Sécurité et, à ce titre, elle a une grande influence politique qui dépasse nettement celle de l’Allemagne. En deuxième lieu, elle est la seule puissance européenne avec le Royaume-Uni à posséder l’arme nucléaire et la force de dissuasion. En troisième lieu, la France a une haute capacité militaire et surtout la volonté d’engagement à

---

\* Cet article n’engage que la responsabilité personnelle de l’auteur.

l'extérieur, comme le rappelle sa récente intervention au Mali. Elle est un acteur politique sur la scène internationale.

En revanche, l'Allemagne demeure prisonnière de son lourd passé de la Deuxième guerre mondiale qui l'oblige à garder une extrême retenue dans ces domaines régaliens. En même temps, sa puissance économique lui apporte un avantage notamment dans les relations avec les puissances émergentes. Aussi constate-t-on que l'image projetée et la représentation de l'Union européenne insuffisamment cohérente conduit les Gouvernements chinois et russe à donner la préférence à leur partenaire allemand. Il en va ainsi dans le domaine de l'énergie en relation avec la Russie. L'Union fédérale assurerait une plus grande unité et plus forte cohérence et permettrait à l'Allemagne d'y exercer pleinement la « souveraineté » en partage avec d'autres membres de l'Union, et en premier avec la France. C'est ainsi qu'elle serait associée aux décisions du Conseil de sécurité par l'intermédiaire d'un membre permanent. Par ailleurs, l'Union politique accélérerait la sortie de la crise et de la récession en renforçant la solidarité vacillante au sein de la Zone euro et en redynamisant le principal marché pour les exportations allemandes. Grâce à la relance économique et à l'avancée de l'Union politique, tous les 28 connaîtraient un nouvel élan.

Comment la France pourrait-elle faire valoir ses atouts au plan européen ? Ma réponse est que seule une *politique commune en matière d'affaires extérieures* et une *stratégie commune liée à la politique de sécurité et de défense* pourraient redonner une valeur ajoutée à la France. Récemment la Commission a innové en avançant des propositions en matière de défense portant sur la coordination des industries d'armement. C'est une démarche qui s'inscrit dans la bonne direction. Il n'en reste pas moins que s'il l'on envisage de constituer une défense européenne, toute avancée devrait être subordonnée à une stratégie globale notamment en matière de politique extérieure commune de l'Europe en vertu du principe fondamental de nos démocraties : *c'est le pouvoir politique* qui définit la stratégie et décide de toute action et intervention. Dès lors il apparaît nécessaire de mettre en œuvre une véritable politique extérieure de l'Union parallèlement à la défense européenne. Sans Union politique, pas de défense européenne. Telle est la leçon de la CED<sup>†</sup>.

---

<sup>†</sup> A l'époque, le projet d'une Communauté politique européenne était dépendant du traité de la CED signé pour les Six. L'échec de la CED en 1954 a entraîné dans sa chute le projet de la CPE. D'où le besoin de commencer par établir d'abord l'Union politique européenne.

Pour que l'euro survive et se perpétue, la Zone euro doit être dotée d'une structure politique fédérale. L'euro appelle la création d'un pouvoir politique. La stratégie Jean Monnet d'intégration secteur après secteur en créant une sorte d'engrenage est arrivée à sa limite. La survie et la pérennité de l'euro ne peuvent être assurés sans la création d'une Union politique européenne. C'est la leçon de l'histoire que confirment les effets de la crise actuelle<sup>‡</sup>. Par ailleurs, la mise en place d'un pouvoir politique permettrait une sortie plus rapide de la crise en accélérant l'adoption de l'union bancaire, du fédéralisme fiscal et budgétaire etc. Cet élan politique signifierait le retour à la solidarité européenne ouvrant la voie à des *eurobonds*. Leur introduction sur le marché européen et international permettrait la prise d'une série de mesures pour l'emploi, l'éducation et la formation professionnelle, la recherche, les innovations, ainsi que pour les grands travaux d'infrastructure et de communication. Bref, un accroissement de la capacité de l'Union en serait la conséquence.

Pour ces diverses raisons, la France aurait tout intérêt à s'engager à promouvoir le plus rapidement possible un *projet politique* qui comprendrait la communautarisation d'éléments de plusieurs compétences régaliennes dont la politique économique, les affaires étrangères, la sécurité et la défense. Cette démarche pourrait s'inspirer du modèle de la politique commerciale commune.

Ces initiatives auraient l'avantage de *renverser la perspective* et, en créant une Union politique de type fédéral (répartition des compétences entre l'UE, les Etats-membres, les régions et les métropoles), de retrouver un meilleur équilibre au sein du couple France-Allemagne dans l'ensemble des domaines où les actions séparées sont moins efficaces que des politiques communes. Ce renversement de perspective aurait en outre le grand avantage de recréer une vraie solidarité européenne qui aurait des retombées immédiates sur les mesures anti-crise et sur les mesures de relance et de développement. Dès lors, il serait possible, comme l'a mentionné la Chancelière Angela Merkel, d'avoir recours à des eurobonds pour des œuvres et des politiques de recherche, d'innovation ou d'infrastructure en matière de transport, de réseaux de communication. De surcroît, l'Union politique européenne permettrait d'avoir une approche globale au lieu des approches fragmentaires présentes. La France et à ses côtés l'Allemagne retrouveront un meilleur équilibre par la mise ensemble de

---

<sup>‡</sup> Cf. la dissolution de l'Union monétaire latine (1865-1927) dont faisaient partie la Belgique, la France, l'Italie, la Suisse et la Grèce.

leurs atouts complémentaires et assumeront ainsi pleinement leur rôle de leader politique de l'UE.

Ne faudrait-il pas engager ces démarches dès que possible en montrant aux peuples et aux citoyens d'Europe que la menace qui existait autrefois du côté de l'Union soviétique est remplacée par de nouveaux défis dus à l'émergence des *grandes puissances* et à la nouvelle répartition des pouvoirs politiques et économiques dans le monde ? A ces défis s'ajoutent aussi les questions énergétiques et environnementales, des confrontations de culture et de concurrence politique, ainsi que la menace des organisations terroristes et du crime organisé. Pour affronter ces défis, l'UE est appelée à devenir une Union politique fédérale à moins de se résigner à un rôle de figurant sur la scène mondiale.

DS2013/Textes DS/ Note sur le rôle du couple France – Allemagne/DS/md-pvg\_20.08.2013/17.10.2013